



**Face aux coups de force
gouvernementaux au niveau
économique, social et des libertés**

N°62

Oct 07

Nov 07

Déc 07

**Expliquer, mobiliser,
construire l'unité, agir**

**15 novembre
congrès
électif
de la FSU 92
Saint-Cloud
Lycée Hôtelier**



**18 septembre devant
l'Assemblée nationale.**
La FSU 92 est partie
prenante des activités
du Réseau Education
Sans Frontières.
(Cf page 5)



@ Les photos de cette page sont de Patrice Leclerc



**Ce bulletin
présente les
professions
de foi
et les listes
des courants
de pensée
pour le
congrès
FSU 92**

Pages 6 à 8



1 Défense de la protection sociale, déclaration unitaire des syndicats du 92 page 2
2 Franchise médicale page 2 **1 Modalités de vote** page 3, **Edito** page 3 **1 Rentrée**
déclarations page 4 **1 Réseau Education Sans Frontières** page 5
1 Déclaration des maires du 92 page 5 **1 Professions de foi et listes** pages 6 à 8

Protection sociale : mobilisons nous

dans les Hauts de Seine !

Pour faire barrage à l'arsenal des mesures gouvernementales dirigées contre les salariés de ce pays, il nous faut mobiliser nos collègues à tous les niveaux et agir dans l'unité la plus large.

Les mobilisations locales et départementales peuvent ainsi contribuer largement à lever les blocages de l'action que nous constatons.

Dans notre département la FSU s'est jointe à une initiative de la CGT 92 - qui a abouti à une déclaration commune début juillet - pour la défense des libertés syndicales signée par la CGT, la FSU, FO et Solidaires. Cette déclaration dont vous avez eu connaissance dans le dernier numéro de la FSU 92 (N° 61) était destinée aux militants des syndicats sur les lieux de travail.

Ayant repris contact le 10 septembre et en y associant les organisations étudiantes, les organisations ont décidé d'appeler les salariés à se mobiliser pour la défense de l'emploi, des salaires, des services publics, des libertés syndicales et de la protection sociale solidaire. Un appel doit être rapidement finalisé qui donnera lieu à une diffusion commune sur des lieux publics.

Face au scandale que constituent les franchises médicales, le Collectif 92 de Défense de la Sécurité Sociale et de ses centres, lancé en 2003 lors de la réforme Douste - Blazy a été réactivé.

Dans le cadre de la préparation du rassemblement du Gymnase Japy le 29 septembre, un tract départemental commun sera distribué dans plusieurs

points du département dans la semaine qui précède. D'autres réunions du collectif sont prévues.

Nous invitons les collègues à populariser largement ces initiatives et à participer à leur succès.

R.R.

Franchises médicales La double peine pour les malades !

Le programme électoral de Nicolas Sarkozy prévoyait d'instaurer un système avec quatre franchises : sur les examens biologiques, sur les médicaments (...), sur les visites médicales et sur l'hospitalisation (en plus du forfait hospitalier), sous la forme d'un "compte annuel" comportant ces quatre éléments, franchises non remboursables y compris par les complémentaires.

L'objectif annoncé était de stabiliser, puis réduire les dépenses d'assurances maladies prises en charge par la collectivité, l'assuré n'étant remboursé qu'à partir d'une certaine somme de dépenses de santé.

La franchise devait par ailleurs varier en fonction de l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale !

Devant la condamnation unanime des organisations syndicales et de la mutualité, il a dû revoir son projet, sans pour autant y renoncer, et propose maintenant de nouveaux désengagements en

la solidarité envers les malades d'Alzheimer !



Ces franchises seraient de 0,5 euro par boîte de médicaments, 0,5 euro pour tous les actes paramédicaux et de deux euros sur tous les transports sanitaires, avec un plafond à 50 euros par assuré social, (en seraient dispensées les familles aux revenus les plus modestes, les enfants et les femmes enceintes).

Ces mesures seront principalement supportées par les plus malades, ce qui est un renversement des principes de solidarité entre malades et bien portants.

C'est également extrêmement dangereux pour le système car les jeunes et bien portants qui cotisent et ne sont pas de gros consommateurs de soins, pourraient se détacher de la sécurité sociale.

Elle ne résoudront pas les problèmes de financement de l'assurance-maladie, et poursuivent les régressions amorcées depuis des années, même si globalement le niveau de prise en charge est aujourd'hui plus élevé qu'hier, en raison du poids des A.I.d. (affections longue durée).

Les mobilisations doivent poser dans le pays non seulement les questions de financement, mais aussi l'organisation du système de santé, les questions de conditions de travail et de santé environnementale.

Elizabeth Labaye

Collectif 92 de Défense de la Sécurité Sociale et de ses centres. Pour l'accès aux soins pour tous. Contre les franchises médicales. Pour se soigner, il faut payer toujours plus ! On en est le seul-déjà défilé ?

Collectif 92 de défense de la Sécurité sociale et de ses centres. Soutenu par : CGT CPAM 92, FSU 92, Solidaires 92, SUD PTT 92, Syndicat de la Médecine Générale, Mutuelles de France 92, ATTAC 92, PS 92, PC 92, LCR 92.

Le Sien est à nous, il faut le défendre et le développer. Pays de loi sur les franchises ! Suppression de tous les forfaits et franchises ! Samedi 29 septembre, 14 heures Gymnase Japy (2, rue Japy) 75011 Paris (Métro Voltaire) CONTRE LES FRANCHISES MEDICALES POUR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUTS

Présentation des listes en pages 6 - 7 - 8

Pour les adhérent-e-s

**SNEP ; SNESUP
SNASUB ; SNU-CLIAS
SNUAS-FP ; SNUEP
SNU-TEFI ; SNCS
SNICS ; SNAC
SNPES-PJJ ; SNE
UNATOS ; EPA
SNUPDEN ; SNPIEN**

**Vote par
correspondance**
matériel de vote
dans ce bulletin



Pour les adhérent-e-s du SNES

**Vote dans les
établissements**

Le matériel de vote sera
envoyé aux secrétaires
de S1

**Pour les isolé-e-s,
retraitée-e-s et CNÉD**
vote par correspondance

matériel de vote
dans ce bulletin



Pour les adhérent-e-s du SNUipp

**Vote par
correspondance**

Envoi du matériel
de vote
par circulaire
du SNUipp

Edito

Expliquer, Mobiliser, Agir

Les coups de forces gouvernementaux se succèdent au niveau économique, social et des libertés.

La liste des atteintes programmées aux droits des salariés du public et du privé, à leurs conditions de vie et de travail devient impressionnante.

Sarkozy, dans une stratégie raisonnée et médiatiquement construite, avance à marche forcée lorsque le rapport de force dans l'opinion lui paraît favorable (service minimum, immigration, justice).



Sinon, il joue de la duplicité avec les membres de son gouvernement ou engage un faux dialogue social comme pour la réforme des retraites où les

décisions sont déjà prises. Il compte ainsi utiliser à son profit d'éventuelles divisions syndicales.

Ce contexte exige de nous un effort de décryptage important, des efforts d'explication, si nous voulons mobiliser nos collègues.

Ces stratégies gouvernementales à plusieurs détonnes ont pour but essentiel de freiner les mobilisations. On constate qu'elles rencontrent un certain succès pour l'instant et que l'unité peine à se construire. Sur le plan de l'éducation nous en appellerons à l'opinion dans une campagne de grande ampleur pour la défense et la promotion de l'Ecole, tout en faisant avancer rapidement l'idée auprès de nos collègues de la nécessité d'une action nationale qui n'exclut aucune modalité (manifestation, grève).

Nous ferons une démarche analogue au niveau de la Fonction Publique, sur les salaires, l'emploi et les services publics.

L'unité au plan interprofessionnel est, elle, encore à construire.

Cette situation nous donne des responsabilités particulières pour faire avancer les mobilisations et l'action au niveau local et départemental.

Dans le 92, les contacts pris dès le mois de juin au niveau interprofessionnel ont été renoués au mois de septembre.

Le Collectif de Défense de la Sécurité Sociale a été relancé dans le département.

Ces mobilisations, au plus près de nos collègues et des salariés du département, si nous les réussissons, peuvent être de nature à lever les blocages que nous constatons à un plus haut niveau.

Robert Riquois

Vos représentant-e-s au CTPD et CDEN

Conseil supérieur de l'Éducation 20 septembre

Appel pour bâtir le collège pour tous

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé une disparition du collège unique afin d'en finir, explique-t-il, avec le «formatage» des élèves et de donner plus d'autonomie aux établissements pour s'adapter aux particularités des élèves.

Il omet de préciser que le collège unique, c'est l'unicité de la nature des établissements et pas l'uniformité de ce que y est fait. Ce qui est en jeu, c'est la garantie d'un même droit à la scolarité obligatoire pour tous les élèves.

Le "collège unique" n'existe pas : entre les différentes options, les SEGPA, les classes «découverte professionnelle», les CHAM, les sections internationales ou sport études, etc, les différenciations en oeuvre aujourd'hui débouchent trop souvent sur la création de classes d'élites et de classes de relégation.

Par ailleurs les équipes pédagogiques ont pu parfois mettre en place des dispositifs permettant d'accompagner tous les élèves sur la voie de la réussite. Pour généraliser ces pratiques, souvent hélas mises à mal par les restrictions budgétaires, il faut accorder aux équipes les moyens de fonctionnement nécessaires avec des garanties dans la durée.

Avant le collège unique, instauré par la loi Haby de 1975, existaient trois types de collèges (CES, CEG et CET), puis trois filières séparées (classique, moderne, technique). S'agit-il de revenir à cette sélection précoce que le président de la République récuse par ailleurs ?

Associée à la suppression de la carte scolaire, une telle évolution ne pourrait qu'aggraver les inégalités scolaires. Elle serait incompatible avec l'objectif fixé de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur et entraînerait une régression des résultats (moins 30 % d'accès au bac), ainsi que l'ont démontré les études internationales comme PISA.

Nos organisations s'opposent catégoriquement au retour de toute sélection précoce.

Il est urgent que le ministre sorte de l'ambiguïté des slogans et s'engage clairement en faveur de la démocratisation du second degré, à travers l'absence de sélection, l'hétérogénéité des classes et l'acquisition par tous d'un ensemble commun de connaissances et de compétences que l'école s'engage à faire acquérir à tous les élèves.

CFDT, FCPE, FEP-CFDT, FSU, JPA, Ligue de l'enseignement, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SI-EN-UNSA, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNPEN-Unsa, SNUIPP-FSU, UNEF, UNL, UNSA-Education, UNSEN-CGT.

Les milliers de suppressions de postes annoncées dans l'éducation en 2008 (11 200 dont 1 000 pour les seuls emplois administratifs), s'ajoutant aux dégradations continues des années passées, mettront gravement en danger l'offre d'éducation, la capacité d'assurer la réussite de tous et la lutte contre les inégalités.

Extrait du texte action du CDFN - FSU des 18 et 19 septembre

Les Fédérations de l'Éducation FAEN, FERCGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education se sont réunies le 12 septembre

Elles confirment leur analyse de la politique menée en matière d'éducation et de ses conséquences tant pour le service public d'éducation et la réussite de tous les jeunes que pour ses personnels (emploi, précarité, salaires, conditions de travail, ...).

Elles considèrent comme primordial de construire sur la durée une campagne d'opinion avec les fédérations de parents, les syndicats lycéens et étudiants, les associations complémentaires et mouvement pédagogiques ; c'est dans cet esprit qu'elles participeront à la prochaine réunion commune de ce groupe.

S'agissant de leur responsabilité propre elles appellent leurs organisations locales à se réunir dès maintenant pour engager une campagne d'explication et de mobilisation en direction des personnels visant à construire une action à caractère national et à débattre avec eux des modalités. Elles les appellent à faire remonter les informations et la teneur de ces débats et se retrouveront régulièrement au niveau national pour faire le point et préciser les initiatives qu'elles prendront.

Elles décident d'ores et déjà de travailler à une semaine d'actions au moment du vote du budget.

FSU Représentativité

Ci-dessous, les 2 principales instances officielles (composées à la suite des élections professionnelles) auxquelles les syndicats de la FSU 92 siègent (sur 10 sièges de représentants des personnels, la FSU 92 dispose de 7 sièges).



CTPD

Comité Technique Paritaire Départemental (Administration et représentants des personnels, présidé par l'IA)

Titulaires

Robert RIQUOIS (FSU - SNES)
Jacky LIZE (SNUIPP)
Agnès VERDURAND (SNES)
Evelyne MATHIONNIERE (SNUIPP)
Laurent DESANTI (SNES)
Eric RACOFIER (SNUIPP)
Stephan JULLIARD (SNEP)

Suppléants

Yves BRIAND (SNUIPP)
Pascal HOUDU (SNUIPP)
Anne Marie BRIERE (SNUIPP)
Olivier CLAEREN (SNES)
Jacqueline BELHOMME (SNUIPP)
Serge DA SILVA (SNES)
Guillaume PRIOUX (SNEP)

CDEN

Conseil Départemental de L'EN, tripartite (Représentants des parents, élu-e-s, représentants des personnels et personnalités, présidé par le Président du CG 92, ou le Préfet)

Titulaires

Robert RIQUOIS (FSU - SNES)
Jacky LIZE (SNUIPP)
Agnès VERDURAND (SNES)
Evelyne MATHIONNIERE (SNUIPP)
Frédéric GRENIER (SNEP)
Céline POTVIN (SNUIPP)
André LANDRAIN (SNES)

Suppléants

Aline BECKER (SNUIPP)
Patrick MATHIEU (SNEP)
Anne Marie BRIERE (SNUIPP)
Laurent DESANTI (SNES)
Olivier MAISONDIEU (SNES)
Bruno HEROT (SNES)
Didier GOUTNER (SNUAS-FP)

Défendons les élèves sans-papiers

dans les Hauts de Seine

Un cas parmi d'autres

La FSU est intervenue lors du CTPD de rentrée sur un cas d'élève, jeune majeur sans-papiers.

Les enseignants de son lycée se sont inquiétés dès la rentrée de son état de santé préoccupant, tant physique que psychologique. Ils l'ont trouvé très amaigri et fragilisé.

Cet élève avait toujours montré une réelle volonté au travail, il était sérieux et studieux : son parcours scolaire plus que méritoire en témoigne. Il est passé de CIPPA en CAP, puis en BEP électrotechnique, et aujourd'hui en terminale BAC professionnel.

Cet élève a expliqué aux collègues les raisons de son état : il a été contrôlé cet été dans les Pyrénées-Atlantiques, et après une journée de garde à vue et quatre jours en centre de rétention, il a été libéré avec un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF).

Evidemment l'ensemble de ses professeurs s'inquiète de cette situation et souhaite que cet élève puisse poursuivre son année scolaire dans les meilleures conditions.

Aux dernières nouvelles le Recteur avait demandé son dossier scolaire pour intervenir auprès du Ministre.

Agnès Verdurand

Vous aussi vous pouvez agir !

Signez les pétitions

voir le site du RESF

<http://www.educationsansfrontieres.org>

Pétition contre l'utilisation de l'ADN sur le site "sauvons la recherche"

www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?page=article&id_article=1625

2 permanences RESF pour le 92

RESF 92 Nord

Permanences à la FSU 92
le mardi de 17h à 18h30.
3 bis rue Waldeck Rochet
à Nanterre
(06 50 79 70 26)



RESF 92 Sud

Permanences à la Maison de l'économie sociale, salle Daniel Mayer,
le mercredi de 17h30 à 18h30.
23 avenue Lombart, Fontenay aux Roses
(06 12 17 63 81)

Il y a aussi des comités dans les villes d'Asnières, Bagneux, Boulogne, Châtenay-Malabry, Colombes, Clamart, Clichy, Gennevilliers, Issy les Moulineaux...

Voir les contacts sur www.educationsansfrontieres.org/?article1464



Gennevilliers, initiative de soutien 24 juin

© Patrice Leclerc

Déclaration des maires du 92

Nous ne sommes pas à vos ordres !

Lettre ouverte au Ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement

Monsieur le Ministre,

Vous rappelez actuellement à l'ordre les Préfets des départements dont "les résultats doivent être améliorés en termes de reconduites à la frontière". Certains Préfets ont d'ores et déjà écrit aux Maires pour les "mettre en garde" contre toutes les initiatives de solidarité avec les sans papiers, comme les parrainages, qu'ils pourraient soutenir sur le territoire de leur commune.

Nous, Maires de Bagneux, Chaville, Clamart, Clichy-la-Garenne, Gennevilliers, Fontenay-aux-Roses, Nanterre, Malakoff, rappelons que nous menons des actes citoyens pour protéger les habitants qui vivent, travaillent, étudient dans nos communes.

Nous sommes les Maires de tous, quelles que soient la nationalité ou l'origine, et notre rôle est d'aider chacun à trouver sa place au sein de notre société commune : le pays des droits de l'Homme.

Nous sommes indignés qu'un Ministre enjoigne aux Préfets de menacer les Maires de poursuites judiciaires pour les initiatives prises en faveur de la reconnaissance de chacun.

Cela rappelle trop des méthodes employées en d'autres temps à l'égard des Maires et des Préfets.

Votre vision obsessionnelle du chiffre en matière de politique d'immigration est d'autant plus condamnable que ce sont des êtres humains qui sont en jeu, alors même que vous n'éprouvez pas la même exigence vis à vis d'objectifs chiffrés fixés par la loi - pensons à la loi SRU - pour permettre le droit au logement !

Nous appelons tous les élus locaux à réagir avec détermination face à cette tentative de mise au pas et à nous rejoindre dans l'affirmation des libertés et des valeurs démocratiques de notre République.

Marie Héléne AMIABLE

Maire de Bagneux
Députée des Hauts-de Seine

Jacques BOURGOIN

Maire de Gennevilliers,
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Pascal BUCHET

Maire de Fontenay-aux-Roses
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Gilles CATOIRE

Maire de Clichy-la-Garenne
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Patrick JARRY

Maire de Nanterre

Philippe KALTENBACH

Maire de Clamart
Conseiller régional d'Ile-de-France

Jean LEVAIN

Maire de Chaville
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Catherine MARGATE

Maire de Malakoff
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Pour La Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant

Pour l'unité, pour les revendications

A l'heure où nous écrivons, le premier ministre annonce qu'il veut en finir avec les régimes spéciaux de retraite. S'il y parvient, il pourra ensuite s'en prendre au régime général et aux régimes de retraite de tous les salariés, du public comme du privé. Nous sommes tous concernés. Comment comprendre que le communiqué des Fédérations de l'Education du 12 septembre n'en parle pas ?

La FSU ne doit-elle pas réaffirmer clairement le mandat voté au congrès de 2007 ? *"La FSU revendique, pour tous les salariés du public et du privé, le droit au départ en retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % pour 37 annuités et demi, et exige l'abrogation des réformes Balladur et Fillon" ?*

Entre la rentrée 2006 et la rentrée 2007, 130 postes d'enseignants ont été supprimés dans le 92.

Or, concernant les 11 000 suppressions de postes en 2008, Gérard Aschiéri a

déclaré : *"Xavier Darcos a limité les dégâts"*. (Libération, le 23 août). Pourquoi le communiqué du 12 septembre ne fait-il aucune mention de revendications précises des personnels, dont celle du rétablissement des milliers de postes supprimés en cette rentrée et du maintien des 11 000 postes promis à la suppression pour 2008 ?

Dans cette situation nous nous félicitons de l'unité réalisée pour le retrait de la loi sur l'autonomie des universités par l'appel des Cordeliers (SNESup FSU, CGT, UNSA, FO), de l'unité réalisée à Créteil (SNES, SUD, CGT, UNSA, FO) pour la restitution des 723 postes supprimés, le réemploi des 1000 contractuels et précaires au chômage, l'affectation de tous les TZR (Titulaire de zone de remplacement).

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que le mandat de nos organisations syndicales, et donc de la FSU, doit être en toutes circonstances la défense des revendications et la réalisation de l'unité pour gagner :

1 Rétablissement de tous les postes

supprimés et maintien de tous les statuts et toutes les catégories de personnels dans la Fonction Publique d'Etat. Retour des TOS (Technicien et Ouvrier de Service) dans la Fonction Publique d'Etat.

1 Pour tous les salariés du public et du privé, droit au départ en retraite avec un taux de remplacement de 75 % pour 37 annuités et demi.

1 Retrait du décret sur les EPEP (établissement public d'enseignement primaire, regroupement d'écoles géré par un Conseil d'Administration qui définira le contenu de l'enseignement, le budget, les recrutements et qui sera placé sous la responsabilité d'élus locaux).

1 Abrogation de la loi sur le service minimum, maintien du droit de grève pour tous les fonctionnaires et tous les salariés

Sophie SUCHARD
éluë du CDFD sortant,
8 sente des Châtres Sacs 92370
CHAVILLE
s.suchard@free.fr

Sophie SUCHARD, Lycée Agora Puteaux, SNES

Marie-Laurence LE CARDINAL, Espace Landowski, Boulogne Billancourt, SNUCLIAS

Thérèse DE SOLLIERS, Lycée Maurice Genevoix, Montrouge, SNES

Marcel FOUQUET, Lycée Paul Langevin Suresnes, UNATOS

Catherine GRIVEAU, Ecole Élémentaire Paul Bert, Chaville, SNUIPP

Daniel BOURGOIN, retraité, SNCS

Charles-Eric LAURENS, Lycée Agora, Puteaux, SNES

Corinne HERON, Collège François Truffaut, Asnières, SNES

Christine RAULT, Lycée Santos Dumont, St Cloud, SNES

Yannick PENHOUE, Lycée Agora, Puteaux, SNES

En bref

Stage d'information syndical



"agir dans l'établissement"

Mardi 13 novembre
au LP La Tournelle - La Garenne
Colombes

snep.fsu92@gmail.com

Accidentés du travail,
victimes de l'amiante,
franchises médicales..

Manifestation 13 octobre à Paris

La FSU appelle à participer à la manifestation organisée par la Fnath et l'Andeva, à laquelle appellent également la CGT et la FMF.



Délégation des Assistants sociaux à Paris le 19 juin. On reconnaît notre camarade Didier Goutner (SNUAS-FP 92) - Deuxième en partant de la droite

Liste à l'initiative de l'Ecole Emancipée

Texte d'orientation à l'initiative de l'Ecole Emancipée

Pour un syndicalisme unitaire, plus offensif, plus revendicatif, dans les luttes à construire pour l'école et la transformation sociale !

Sarkozy et son gouvernement attaquent tous azimuts...

La politique de Sarkozy, ce n'est ni la continuité dans le changement, ni le changement dans la continuité : c'est une véritable rupture sur le terrain politique et idéologique pour en finir avec le modèle social français issu de la libération et rompre avec les idéologies "égalitaristes" de 68.

Pour cela, il lui faut s'attaquer aux "acquis" sociaux, aux droits des salariés, aux jeunes, aux libertés, et aux sans-papiers... La politique du gouvernement est cohérente et les mesures - les mauvais coups - se succèdent à un rythme soutenu.

L'éducation nationale est particulièrement visée, parce que son poids dans le modèle social, et aussi dans le budget de l'état, en fait un enjeu pour le gouvernement.

L'objectif est bien une véritable rupture dans le système éducatif au travers de modifications profondes portant à la fois sur les structures, les objectifs assignés,

l'avenir scolaire de tous... Les attaques sont d'ores et déjà multiples :

111 200 suppressions d'emplois (le double prévu l'an prochain), ce qu'on appelle ailleurs un "plan social".

1 Comme tous les fonctionnaires, les personnels de l'éducation verront les départs en retraite pour moitié seulement remplacés, et ce particulièrement pour les personnels Biatos

1 Une explosion de la précarité

1 La remise en cause de la carte scolaire et donc la systématisation des ghettos scolaires et la mise en concurrence des établissements

1 Le renoncement au collège unique et donc l'abandon de toute ambition éducative pour une partie des jeunes (15 ; 20 ; 25 % ?)

1 La destruction pure et simple du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche avec la loi LRU (Liberté et responsabilité des universités !!!).

Refuser, s'organiser, résister

Le syndicalisme semble aujourd'hui tétanisé, or il est, plus que jamais, de sa responsabilité d'offrir des perspectives pour mettre en échec cette politique. L'orientation de la FSU doit être de mettre un coup d'arrêt à cette destruction systématique des acquis sociaux arrachés par les luttes sociales du siècle dernier et par là même de tout ce qui est de l'ordre de la solidarité entre salariés, chômeurs, jeunes, précaires, immigrés,

sans papiers, femmes...

1995 avait marqué une reprise des luttes, qui ont remis sur le devant de la scène l'attachement aux solidarités, la mise en avant de revendications unifiantes (emploi, précarité...).

C'est un Tous ensemble qu'il nous faut remettre à l'ordre du jour !

Il appartient à la FSU de construire la riposte dans son secteur et de proposer au mouvement syndical ce Tous ensemble, ce qui signifie dans l'immédiat une campagne d'explications, de contre-propositions, pour engager les personnels dans un mouvement de grève.

Dans le 92...

Des mobilisations se sont développées l'an dernier dans le second degré, avec un certain nombre d'établissements où la grève a pris de l'ampleur, y compris en dehors des journées d'action nationales, souvent avec des occupations d'établissements et la mise en place de coordinations d'établissements, donc un début de structuration du mouvement... La FSU aurait dû se baser davantage sur ces éléments pour élargir et développer le mouvement, rechercher des perspectives de lutte unifiantes, et appeler à la grève. De telles initiatives auraient pu être l'occasion pour la FSU de montrer son caractère fédéral car trop souvent encore les syndicats nationaux priment sur la fédération.

Un des rares mouvements qui ne s'est pas laissé assommer par l'élection de Sarkozy est RESF. Il nous indique le chemin à suivre. La FSU 92 en est pleinement partie prenante, mais ce mouvement doit s'élargir encore à une résistance coordonnée à l'ensemble des mesures prises par Sarkozy.

La FSU 92 s'est efforcée - sans toujours y parvenir - de construire les mobilisations unitaires et de participer aux collectifs locaux ou départementaux qui se sont mis en place. L'Ecole Emancipée continuera, comme elle le fait depuis la création de la FSU, à participer à tous les niveaux à la vie et à l'animation de la FSU. Renforcer le poids de l'Ecole Emancipée permettra de peser davantage sur les choix de la fédération. Alors,

Votez, et faites voter Ecole Emancipée

Pour contacter l'EE : Monique Migneau
m.migneau@wanadoo.fr
ou 06 64 77 87 90

Liste des signataires qui se retrouvent dans l'orientation présentée à l'initiative de l'Ecole Emancipée

Monique MIGNEAU, Chatillon, SNES
Jean-Michel HERRISSON, Montrouge, SNES
Armelle PERTUS, Gennevilliers, SNUipp
David PIJOAN, Courbevoie, SNES
Magalie DEBISSCHOP, Gennevilliers, SNUipp
Gérard CHAOUAT, Clamart, SNCS
Anne-Marie PAVILLARD, Parix X, Nanterre, SNASUB
Thierry LABICA, Paris X Nanterre, SNESup
Amélie CURALLUCCI, Saint-Cloud, SNES
Olivier BARBEROUSSE, Montrouge, SNES
Juliette PERROT, Gennevilliers, SNES
Romain TREPPOZ, St-Cloud, SNUipp
Souad SCHWEIZER, Chatillon, SNES
Sebastien LECLECH, Gennevilliers, SNES
Valérie CARLOTTI, Vanves, SNES
Jean-Pierre BARTHONNAT, Bagneux, SNUipp
Marie-Paule RICHARD, retraitée, SNES
Philippe DEGRAVE, Villeneuve La Garenne, SNES
Sylvie SALOMON, Nanterre, SNUipp
Christian SURMONNE, Gennevilliers, SNES
Michel DUCRUET, Clamart, SNUipp
Catherine COMBASE, CIO Nanterre, SNES

Unité Action et Hors tendances

Débattre avec les personnels pour construire l'unité et agir

La décision de renouveler les instances délibératives élues de la FSU 92 ont été prises dans la foulée du Congrès FSU de Marseille.

En soumettant cette liste aux suffrages des syndiqués, nous souhaitons vérifier la validité de notre orientation départementale.

Bien que nous ayons souhaité - au-delà de nos différences - une liste unitaire qui pourrait rassembler les militants UA, Hors Tendances et Ecole Emancipée et ainsi permettre une meilleure élaboration de nos mandats et de l'orientation fédérale, nos camarades de l'Ecole Emancipée en ont décidé autrement.

Ce qui est leur droit. Cela ne modifiera en rien le travail collectif engagé dans la section départementale, fidèle en cela à l'esprit fondateur de la FSU.

Nous avons voulu sur la base des orientations de la liste sortante (UA et Hors Tendances) et des orientations du Congrès de Marseille présenter une majorité de candidates, de jeunes collègues représentatifs de la pluralité de syndicats représentés dans la FSU, ainsi que de militants Hors Tendances, très engagés dans la vie de leurs syndicats nationaux

Cette démarche doit nous permettre de mieux prendre en compte les réalités du champ d'intervention de la FSU et entraîner dans l'action une majorité de nos collègues.

Nous agissons pour

1 Défendre et promouvoir un service public d'éducation au service de la réussite de tous les jeunes et lutter efficacement contre les attaques gouvernementales (contenus

d'enseignement, métiers et statuts, suppressions de postes...) en recherchant l'unité syndicale et avec nos partenaires dans le champ de l'éducation

1 Défendre et promouvoir les services publics dans leur ensemble et agir au niveau interprofessionnel en développant des actions communes locales et départementales comme nous le proposons, notamment depuis les mouvements de 1995.

1 Obtenir les moyens d'une véritable démocratisation de l'Ecole dans la lutte contre les inégalités de la maternelle à l'Université.

1 Obtenir des moyens spécifiques d'urgence dans le 92 en lien avec les organisations d'étudiants, d'élèves et de parents (postes, recrutements, observatoire de la difficulté scolaire...).

1 Défendre le pouvoir d'achat et l'ouverture de véritables négociations salariales.

1 Défendre la protection sociale (action sociale, sécurité sociale, mutualité) et les régimes de retraite en luttant pour le retour à 37,5 annuités de cotisation.

1 Défendre les acquis des personnels et leurs statuts, le paritarisme, les droits et libertés syndicales

1 Défendre les Droits, les libertés et la laïcité.

1 Le développement des solidarités (RESF, droit au logement, Sécurité sociale, collectifs anti-répression, sans-papiers, lutte contre le racisme et l'antisémitisme...)

Robert RIQUOIS Co-Psy, CIO de Nanterre (SNES, UA)

Agnès VERDURAND, Professeur, Collège Truffaut, Asnières (SNES, UA)

Céline POTVIN, PE, Ecole élémentaire Joliot Curie Bagneux (SNUipp, H.T)

Stephan JULLIARD, Professeur EPS, Collège André Maurois, Neuilly (SNEP, UA)

Sylvette AMESTOY, Auxiliaire de puériculture, CG 92 (SNUCLIAS - HT)

Ghislaine JOSEPH REINETTE, ADAP 2^{ème} classe, Collège Chenevieux Nanterre (SNASUB, UA)

Jacky BARRAUD, PRAG, IUT Ville d'Avray (SNESup, UA)

Didier GOUTNER, Assistant Social, Lycée professionnel Jean Monnet, Montrouge (SNUASP, UA)

Jacky LIZE, PE, Ecole maternelle Jean Jaurès, Villeuve-la-Garenne (SNUipp, HT)

Laurent DESANTI, Professeur, TZR Chaville (SNES, UA)

Aline BECKER, PE, Ecole élémentaire Jules Ferry, Antony (SNUipp, HT)

Isabelle COURTADE, Professeur, Collège Alfred de Vigny, Courbevoie (SNES, UA)

Yves BRIAND, PE, Ecole élémentaire Paul Bert, Antony (SNUipp, UA)

Evelyne MATHONNIERE, PE, Ecole maternelle Henri Wallon, Gennevilliers (SNUipp, UA)

Maurice CUKIERMAN, Professeur, Lycée Descartes, Antony (SNES, UA)

Christel GIROUD, professeur EPS, Lycée Gustave Eiffel, Rueil (SNEP, UA)

Patrick RABINEAU, PE, Ecole élémentaire Jules Ferry A, Clichy (SNUipp, HT)

Bruno HEROT, Professeur, Collège Manet, Villeneuve-la-Garenne (SNES, UA)

Charlotte BŒUF, PE, Ecole maternelle Henri Wallon, Gennevilliers (SNUipp, HT)

Pierre CARDON, Professeur EPS retraité (SNEP, UA)

Anne Marie MOSSANT, Retraitée (SNUipp, UA)

Philippe DUPONT, PE, Ecole maternelle Jean Jaurès, Malakoff (SNUipp, UA)

Generosa DI FILIPPO, Professeur, Lycée Joliot Curie, Nanterre (SNES, UA)

Pascal HOUDU, PE, Ecole élémentaire des cottages, Suresnes (SNUipp, HT)

Patrick MATHIEU, Professeur EPS, Collège Michelet Vanves (SNEP, UA)

Danick FLORENTIN, Professeur, Collège André Doucet, Nanterre (SNES, UA)

Anne Marie BRIERE, PE, IME La Vanne, Montrouge (SNUipp, UA)

Régine RAYNARD, Adjoint administratif, CG 92 (SNUCLIAS HT)

Fernanda DA SILVA, Adjoint technique, Collège J.B.Clément Colombes (UNATOS UA)

Marianne AUXENFANS, Professeur, Collège Henri Barbusse, Bagneux (SNES UA)

Eric RACOFIER, PE, Ecole élémentaire Marcel Doret, Chatillon (SNUipp, HT)

Emily Anne FOUSSARD MAKNI, CASU, Lycée Renoir Asnières (SNASUB, UA)

Cette liste est soutenue par

Monique Abellard SNES
Marianne Andreucci SNES
Jacqueline Belhomme SNUipp
Claudine Bezol SNES
Patrice Bride SNES
Martine Canal SNES
Carole Condat SNES
Serge Da Silva SNES
Jean-Pierre Devaux SNUipp
Daniel Depaux SNEP
Philippe Ferrié SNES
Robert Fisher SNESup
Patricia Fontana SNES
Marie-Noëlle Gilbert SNES
Frédéric Greiner SNEP
Anne Guignon SNUipp
Michel Guiraudie SNUipp
Florence Herman SNES
André Landrain SNES
Anny Laufenburger SNES
Gérard Le Corre SNUipp
Dominique Lhotellier SNUipp
Mandois Annie SNUipp
Sylviane Maillet SNUipp
Patrick Pelloux-Prayer SNUipp
Guillaume Prioux SNEP
Annie Le Touzé SNES
Pierrette Levet SNES
Olivier Maisondieu SNES
Edmond Philippart SNUipp
Sophie Verbrugge SNUipp
Christel Vergniol SNUipp